Édité le : 24/10/2024 Revision : LSI\_2023-1-CLP du 24/10/2024

### **BOIS DE FIGUIER**

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

1.1. Identification de produit BOIS DE FIGUIER

**UFI: A2Q0-D0QA-C000-5DDU** 

Nom commercial : RECHARGE NEBULIBOX BOIS DE FIGUIER

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage: Réservé à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: PRODIFA

ZAE Les Dix Muids 59770 MARLY FRANCE

Tél: +33 (0)3 27 28 19 19 Fax: +33 (0)3 27 28 19 10 Email: info@prodifa.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: +33 (0) 1.45.42.59.59.

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

### Classification GHS:

(LégislationCLP)

Aquatic Chronic 1 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 1

Skin Irrit. 2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2

Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée 1

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Elements d'étiquetage

#### Classification GHS:

(LégislationCLP)

Édité le : 24/10/2024 Revision: LSI\_2023-1-CLP du 24/10/2024 **BOIS DE FIGUIER** 

Mention d'avertissement : ATTENTION

Aquatic Chronic 1 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 1 Skin Irrit. 2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2

Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée 1

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...





#### 2.3. Autres dangers

Contient 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone, omega-Pentadecalactone, 6,7-Dihydro-1,1,2,3,3-pentamethyl-4(5H)-indanone, 4-tert-Butylcyclohexyl acetate, Eucalyptol, Geraniol

#### COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS 3.

Liste des composants à signaler :

### 3.1. Substances

NON CONCERNE

### 3.2. Mélanges

Numéro d'identification	Substance	Classes danger & Phrases H	LCS / Facteurs M / ATE	Pourcent age %
CAS# 54464-57-2 EINECS# 259-174-3 REACH# 01-2119489989-04	1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetram ethyl-2-naphthalenyl)ethanone	Aquatic Chronic 1, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B H410, H315, H317		[ 25-50 ]
CAS# 14901-07-6 EINECS# 238-969-9 REACH# 01-2119449921-34	beta-lonone	Aquatic Chronic 2 H411		[1-2]
CAS# 106-02-5 EINECS# 203-354-6 REACH# 01-2119987323-31	omega-Pentadecalactone	Aquatic Chronic 2, Skin Sens. 1B H411, H317		[1-2]
CAS# 33704-61-9 EINECS# 251-649-3 REACH# 01-2119977131-40	6,7-Dihydro-1,1,2,3,3-pentamethyl-4(5H)-in danone	Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B H319, H411, H315, H317		[1-2]

Édité le :	24/10/2024 BOIS DE FIG	UIER	Revision : LSI_2023-1-CLP du	24/10/2024
CAS# 120-51-4 EINECS# 204-402-9 REACH# 01-2119976371-33	Benzyl benzoate	Acute Tox. 4 (Oral), Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2 H302, H400, H411	ATE (Orale) : 1160mg/kg	[ 0.5-1 ]
CAS# 81782-77-6 EINECS# 279-815-0 REACH# 01-2119983528-21	4-Methyl-3-decen-5-ol	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2 H400, H411		[ 0.2-0.5 ]
CAS# 32210-23-4 EINECS# 250-954-9 REACH# 01-2119976286-24	4-tert-Butylcyclohexyl acetate	Skin Sens. 1B H317		[ 0.2-0.5 ]
CAS# 470-82-6 EINECS# 207-431-5 REACH# 01-2119967772-24	Eucalyptol	Eye Irrit. 2, Flam. Liq. 3, Skin Sens. 1B H319, H226, H317		[ 0.1-0.2 ]
CAS# 106-24-1 EINECS# 203-377-1 REACH# 01-2119552430-49	Geraniol	Eye Dam. 1, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1 H318, H315, H317		< 0.1 %

### 4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

NON CONCERNE

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

NON CONCERNE

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Contact avec la peau : Laver immediatemment et abondamment avec de l'eau et du savon.Rincer ensuite à l'eau

claire.

Contact avec les yeux: Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupieres ouvertes) puis lavage avec une lotion

occulaire type Dacryosérum.Si trouble consulter un ophtamologue. **En cas d'ingestion :** Si les troubles persistent,consulter un médecin.

Vêtements souillés: Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'aprés décontamination.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1. Moyens d'extinction

CO2, Poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable

Prévention : Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

5.3. Conseils aux pompiers

Édité le : 24/10/2024 BOIS DE FIGUIER Revision : LSI\_2023-1-CLP du 24/10/2024

Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.

### MESURES EN CAS D'ECOULEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protectionadéquate aux equipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peu être nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénétre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

6.4. Référence à d'autres sections

NON CONCERNE

### 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.

Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

- 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités
- Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Conserver uniquement dans le recipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- A l'abri de source de chaleur , rayons directs du soleil
  - 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire , de fumer et avant de quitter le travail.

#### 8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

8.1. Paramètres de contrôle

NON CONCERNE

Édité le : 24/10/2024 BOIS DE FIGUIER Revision : LSI\_2023-1-CLP du 24/10/2024

8.2. Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique :** Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments, boissons.

#### Equipements de protection individuelle :

- Protection des mains : Porter des gants.
- Protection des yeux : Protection non requise.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- -Ingestion : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

### 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: Liquide

Couleur : Jaune clair à jaune

Odeur : **Boisée**Point éclair °C : >65

Densité relative (d20/20) : **[0.906 ; 0.916]**Indice de réfraction à 20°C : **[1.455 ; 1.465]** 

Solubilité dans l'ethanol : Oui
Solubilité dans l'eau : Non
Conservation en mois : 24

9.2. Autres informations

NON CONCERNE

### 10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

NON CONCERNE

10.2. Stabilité chimique

NON CONCERNE

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

NON CONCERNE

10.4. Conditions à éviter

NON CONCERNE

10.5. Matières incompatibles

NON CONCERNE

10.6. Produits de décomposition dangereux

Édité le : 24/10/2024 BOIS DE FIGUIER Revision : LSI\_2023-1-CLP du 24/10/2024

**Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme. **Produits de décomposition dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus

#### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

IFRA CAT 01 - 51 : Limité à 0,49% IFRA CAT 02 - 51 : Limité à 3,41% IFRA CAT 03 - 51 : Limité à 1,27% IFRA CAT 04 - 51 : Limité à 61,92% IFRA CAT 05A - 51 : Limité à 15,79% IFRA CAT 05B - 51 : Limité à 1,73% IFRA CAT 05C - 51 : Limité à 2,35% IFRA CAT 05D - 51 : Limité à 0,59% IFRA CAT 06 - 51 : Limité à 0,03% IFRA CAT 07A - 51 : Limité à 2,07% IFRA CAT 07B - 51 : Limité à 2,07% IFRA CAT 08 - 51 : Limité à 0,59% IFRA CAT 09 - 51 : Limité à 7,43% IFRA CAT 10A - 51 : Limité à 7,43% IFRA CAT 10B - 51 : Limité à 20,43% IFRA CAT 11A - 51 : Limité à 0,59% IFRA CAT 11B - 51 : Limité à 0,59% IFRA CAT 12 - 51: Conforme

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Information toxicologiques : Aucune donnée disponible.

#### Informations Toxicité Aigue :

Orale

Matière non classée

· Inhalation

Non Déterminée

Cutanée

Non Déterminée

### Informations toxicologiques des composants du mélange :

beta-Ionone

ETAO : 3 940,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

6,7-Dihydro-1,1,2,3,3-pentamethyl-4(5H)-indanone

ETAO : 2 900,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

Benzyl benzoate

ETAO: 1 160,00 mg/kg(Déterminée) ETAC: 0,00 mg/kg(Déterminée) ETAI: Non Déterminée

4-tert-Butylcyclohexyl acetate

ETAO : 3 370,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

Édité le : 24/10/2024 BOIS DE FIGUIER Revision : LSI\_2023-1-CLP du 24/10/2024

Eucalyptol

ETAO : 2 480,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

Geraniol

ETAO : 3 600,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

11.2. Informations sur les autres dangers

### 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité,pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

NON CONCERNE

12.3. Potentiel de bioaccumulation

NON CONCERNE

12.4. Mobilité dans le sol

NON CONCERNE

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

NON CONCERNE

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

12.7. Autres effets néfastes

NON CONCERNE

### 13. ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagéres. Ne pas laisser pénétrer dans les

éaouts.

Emballages non nettoyés: Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légagles

### 14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

ADR/ADN/RID:

Revision: LSI\_2023-1-CLP du 24/10/2024

Édité le :

24/10/2024

**BOIS DE FIGUIER** 





IMDG:





IATA:





14.1. Numéro ONU

ADR/ADN/RID: 3082 (Code Tunnel:(E))

IMDG:3082 IATA:3082

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR/ADN/RID: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone) IMDG:MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone) IATA:MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/ADN/RID : 9 IMDG:9 IATA :9

14.4. Groupe d'emballage

ADR/ADN/RID : III IMDG:III

IATA :III

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : matière de type polluant marin

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

NON REGLEMENTE

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OM

NON REGLEMENTE

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

8/9

Édité le : 24/10/2024 BOIS DE FIGUIER Revision : LSI\_2023-1-CLP du 24/10/2024

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK

Valeur ICPE: 4510

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

NON CONCERNE

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de Données de sécurité selon 2001/58/CEE.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.